



Pourquoi organiser les déplacements des publics sur une manifestation ?

Enjeux

Les déplacements des festivaliers soulèvent plusieurs enjeux :

- La possibilité pour tous les festivaliers d'accéder facilement aux festivals via les systèmes de transports, sur l'ensemble de leur chaîne de déplacement et sur tout le territoire
- L'efficacité des dispositifs transports garantissant la mobilité des publics, comme une condition de la participation à la vie sociale et culturelle et à l'échange avec les autres
- La lutte contre le réchauffement climatique : dans le cas d'un événement, les déplacements peuvent représenter plus de 90% des émissions de gaz à effet de serre
- La sécurité des festivaliers, à travers une transversalité des approches pour réduire les risques routiers et contribuer à une fête réussie

Objectifs opérationnels

- Encourager les publics à utiliser des transports alternatifs à la voiture individuelle
- Communiquer sur les solutions moins polluantes pour leur déplacement
- Renforcer l'offre en transports en commun et adapter l'accès pour tous
- Développer l'accueil et l'accès des usagers des transports en commun et des modes doux

Les acteurs et réseaux de transports collectifs

Bus urbains et périurbains

Ils sont compétence des communautés d'agglomérations. La gestion du réseau est en général déléguée à un partenaire de transport local.

Bateaux

Des lignes de bateaux sont proposées par les conseils généraux ou les intercommunalités. Les mêmes dispositifs que pour les transports par route peuvent être mis en place : renforcement des lignes et dessertes, création de navettes...

Car interurbains

Ce sont les conseils généraux qui construisent l'offre et peuvent décider de renforcer les lignes existantes ou de créer des lignes spécifiques pour le festival.

TER Bretagne

Les lignes TER sont proposées par le Conseil régional de Bretagne et la SNCF en région.

Il est possible de contacter la direction des transports de la Région ou la SNCF pour envisager une offre spéciale.

Les «prix ronds» peuvent également être intéressants.

Services intermodaux

Avec un même titre de transport, les usagers peuvent bénéficier de plusieurs modes de transports pour une durée déterminée, par exemple entre certains cars interurbains et bus urbains, entre le TER et des bus urbains...

La Région, les Départements et les intercommunalités ont mis en place des dispositifs pour favoriser l'intermodalité : prix attractifs, support de titres de transport unique (carte Korrigo...), etc.

Navettes bus et bateaux

Pour rejoindre les lieux de l'évènement, il est parfois utile et nécessaire de mettre en place des navettes en correspondance avec les autres transports urbains, périurbains ou interurbains.

Ces moyens ponctuels permettent de répondre à une demande locale et précise des publics ou à la gestion des heures de pointe.

Si les autorités organisatrices de transport ne peuvent pas répondre à cette demande complémentaire, pensez à vous adresser aux transporteurs locaux privés en proposant un partenariat.

Organiser des dispositifs de transports en commun

Les partenaires

Les AOT (Autorités Organisatrices des Transports) Au sein des collectivités ayant une mission transports, les services Transports et Communication sont des interlocuteurs privilégiés : tant pour le déploiement d'un dispositif spécifique adapté, pour le renforcement des lignes existantes, que pour l'information et l'offre tarifaire qui peut être proposée aux usagers.

Les opérateurs de transport, qui gèrent le volet opérationnel du transport des usagers - souvent dans le cadre d'une délégation de service public avec l'AOT - sont les partenaires clés du bon déroulement de l'opération. Une bonne coordination avec les transporteurs est nécessaire car ils sont au contact direct des publics. Pour un bon accueil, il est important de les informer sur les caractéristiques et comportements des publics attendus.

Les gares ferroviaires et routières sont des relais intéressants pour l'information et l'accueil des publics.

Les transporteurs privés : au départ de certaines villes de France, des opérateurs privés proposent des formules transport + entrée ou transport + entrée + hébergement.

Les professionnels du tourisme de votre territoire peuvent également être intéressés pour développer ce type d'offre, voire l'orienter « tourisme responsable ».

Doper l'utilisation des transports en commun

- S'il est compliqué pour les AOT de mettre en place des lignes temporaires déservant un lieu éphémère, il est plus aisé de s'appuyer sur les lignes déjà existantes et de les adapter aux spécificités horaires et au rythme de la manifestation.

- Il est indispensable de communiquer sur les offres tarifaires spécifiques au festival (Opération TER à 18€ aller-retour, bus à 1,5€...) mais également sur les offres déjà mises en place par les AOT et adaptées aux publics des festivals (tarifs jeune, famille, week-end...)

- Il est important d'organiser l'accueil des utilisateurs des transports en commun : accueil en gare pour orienter, descente du bus au plus près de l'entrée du festival, fléchage signalétique, tarif réduit à l'entrée...

POINTS DE VIGILANCE

- Pour une nouvelle initiative, anticiper la mise en place des dispositifs de transports en commun : il est nécessaire de prendre contact avec les partenaires entre 9 mois et 1 an avant la manifestation
- Connaître ses publics et disposer d'informations, de résultats d'enquêtes sur leur lieu d'habitation et leur mode de déplacement principal afin de mesurer les intérêts pour le développement de dispositifs de transport en commun
- Identifier les bons interlocuteurs et les bons services
- Penser la circulation des bus, les points de montée et de descente afin d'éviter les risques d'incident de circulation pour les usagers
- Etre présent sur place pour s'assurer du bon déroulement des services et faire le lien avec les opérateurs de transports



Optimiser le covoiturage des festivaliers

LE SAVIEZ-VOUS ?

On peut parler de covoiturage à partir de 2 personnes par voiture.

Le covoiturage se fait en partie naturellement et de manière informelle entre amis et festivaliers. Il est aussi un bon moyen de faire de nouvelles rencontres.

Avec le covoiturage, une voiture peut être supprimée du trafic. Ainsi, les festivaliers contribuent à réduire les bouchons et problèmes de circulation, la consommation d'énergie et la pollution de l'atmosphère !

Encourager le covoiturage

- Mettre en avant une plateforme unique de covoiturage afin de ne pas disperser les offres (éventuellement 2 plateformes s'il en existe une à l'échelle départementale permettant de capter les usagers habituels). Sur Internet, de multiples possibilités existent :

- Créer un lien vers un site de covoiturage de votre choix.
- Créer l'évènement sur les sites de covoiturage.
- Créer l'espace de covoiturage du festival sur la plateforme d'un opérateur de covoiturage existant, en échange d'une visibilité sur le site internet.
- Créer la propre plateforme de covoiturage du festival sur le site internet.

- Informer sur les parkings de covoiturage du territoire afin de faciliter les points de rendez-vous pour les festivaliers.

- Mettre en place un espace de mise en relation entre conducteurs et passagers, sur le lieu de la manifestation, utile notamment pour le retour (par exemple à l'accueil ou à la billetterie...).

- Proposer des mesures incitatives pour encourager le covoiturage («places vertes» plus proches de l'entrée du festival pour les voitures de 4 personnes par exemple).

Favoriser les modes de déplacement actifs

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un mode de déplacement « actif » est un mode n'utilisant que l'énergie humaine pour se déplacer : vélo, marche à pied, etc.

En indiquant aux festivaliers des lieux de rendez-vous, des parcours et avec un accueil sur place, vous facilitez ces modes de déplacements bénéfiques pour la santé et l'environnement.

Encourager les modes actifs

- Imaginer des moyens de transports originaux : vélos disponibles au camping, balades en rollers, traction à cheval, etc.

Le vélo

- Promouvoir les itinéraires cyclables du territoire en mettant à disposition des plans (type Voies Vertes ou plans de ville)

- Certaines collectivités proposent la location de vélos en libre service : penser à communiquer sur ce service et indiquer les bornes à proximité des lieux de la manifestation

- Proposer un parking à vélos surveillé, propre et couvert. Il peut être aménagé sous la forme de rails à vélo ou avec des barrières de police. Mobiliser des personnes pour le surveiller si besoin.

- Organiser des itinéraires vélos, ou des vélobus (parcours vélo en groupe, avec horaires et points de rdv) en lien avec des associations locales de promotion du vélo. Des balades peuvent également être organisées sur les temps off du festival.

- Valoriser les festivaliers venus à vélo à l'arrivée (accueil spéciale, une crêpe, une boisson...)

La marche à pied

- Bien signaler et éclairer les circuits piétons, à commencer par la signalisation des cheminements depuis les parkings

- Indiquer le temps de trajet à pied entre les différents lieux du festival et le centre-ville, les gares, etc.



Autour des dispositifs de transport

L'information et la communication

- L'information et la communication sur les différents modes de déplacement possibles est primordiale et nécessite une attention particulière

- Les informations sur les transports doivent être facilement accessibles, notamment sur le site internet, support d'information jugé le plus adapté par les festivaliers.

- Les informations doivent être claires et complètes : les festivaliers doivent pouvoir anticiper toute leur chaîne de déplacement.

- La communication doit être activée par l'organisateur mais aussi par ses partenaires, sur leurs différents supports d'information et dans leurs réseaux.

- L'équipe d'accueil sur place a pour rôle d'informer les festivaliers sur les solutions de transports disponibles, les horaires et de les orienter lors de leur départ. Elle peut gérer l'arrivée sur place et doit être en lien permanent avec les transporteurs pour une bonne coordination et gestion des flux.

Voir les
Ficelles
Améliorer l'info
et la comm
autour des
transports

La sécurité autour des transports

- Mettre en place une bonne signalétique indiquant les accès, chemins et points de rendez-vous des différents modes de transports

- Associer les services de la sécurité routière du Département et de la prévention routière en les informant des dispositifs mis en place

- Si besoin, prévoir des équipes de prévention qui pourront notamment distribuer des éthylotests sur les parkings.

Voir la
fiche pratique
Prévention et
réduction des
risques en milieu
festif

L'accueil et les services complémentaires

La voiture n'est pas seulement un moyen de se déplacer pour les festivaliers, elle permet aussi de dormir, de stocker ses affaires en sécurité, de recharger son mobile...

Proposer des modes de transport alternatifs n'est donc pas suffisant pour inciter les festivaliers à abandonner leur voiture, le festival doit également mettre à disposition des festivaliers un certain nombre de services, comme :

- des solutions d'hébergement : camping de la manifestation ou municipal, hôtels et chambres d'hôtes partenaires, hébergement chez l'habitant, des offres comprenant transport + entrée + hébergement (en lien avec les acteurs du tourisme)

- des consignes et vestiaires à l'entrée du festival

- des espaces de recharge pour appareils électroniques grâce à des systèmes fonctionnant à l'énergie solaire.

Le transport des personnes en situation de handicap

- Toutes les AOT ont l'obligation de rendre leurs services de transports accessibles à tous ou de mettre en place des transports de substitution avant le 1er janvier 2015 (loi du 1er février 2005)

- Certains modes de transport habituels (bus, train) sont déjà adaptés aux situations de handicap : penser à les repérer et à communiquer sur leur accessibilité

- Il existe des services spécifiques et des flottes de véhicules équipés pour recevoir des publics handicapés. Ces services peuvent être mis à disposition après réservation par l'utilisateur. Des adaptations peuvent être envisagées pour les festivals : extensions des horaires, dessertes spéciales...

- Des zones de stationnement repérées ou aménagées à proximité des entrées faciliteront l'accès des personnes en situation de handicap. Les places GIG-GIC sont réservées en priorité aux personnes munies de la carte de stationnement.

Voir la
fiche pratique
L'accessibilité
pour les PSH

L'évaluation

Les indicateurs

- Provenance des publics

- Modes de transport et utilisation réelle des différents dispositifs

- Satisfaction des usagers sur la disponibilité de l'information transport, les services et l'accueil sur place

Les données à collecter

- Fréquentation par mode de transport

- Lieux d'habitation des publics

- Retours des festivaliers sur l'information, l'accueil et l'utilisation des modes de transports proposés

- Bilans des partenaires transports

Perspectives

Ils le font déjà

- Un formulaire covoiturage intégré à la programmation, sur le site de l'Épicerie Moderne
- Les garages à vélo à Rock'Solex, à Quartiers d'Été
- La balade à vélo pour rejoindre le site du festival du Bout du Monde.
- Une réduction dans les hôtels partenaires à Astropolis
- Le plan de déplacements du Cornouaille, basé sur le Plan de déplacements festivalier du Collectif des festivals
- 1,5€ le trajet en car depuis les principales villes du Finistère pour le Bout du Monde
- Navettes centre-ville <-> site (Trans, Panoramas, Astropolis)

Pour aller plus loin

- Améliorer la communication : la visibilité et l'information sur les offres de transports disponibles (fiches horaires spécifiques) et la diffusion (liens web, pop-up à l'achat de billet)
- Étendre les actions auprès des équipes, bénévoles, artistes...
- Valoriser les transports plus propres par une plus-value aux usagers (places vertes, proximité, autres avantages)
- Imaginer des nouveaux outils/services dynamiques (applications covoiturage, autostop organisé...)
- Définir un plan d'actions global en matière de déplacements pour la structure et ses publics
- Inclure le prix transports à la vente de billets (systématiquement)
- Construire une offre spéciale pour les trains grandes lignes, en partenariat avec la SNCF

Cf.
Plan de déplacements
festivalier du
Collectif

Ressources et contacts utiles en Bretagne

Organismes de transports en commun

PLATEFORME BREIZHGO Plateforme d'information regroupant tous les réseaux de transport en commun bretons. Recherches d'itinéraires et d'horaires sur www.breizhgo.com

TER Service clientèle TER - BP90 527 35005 Rennes cedex - 0800 880 562 (numéro vert)
Conseil régional de Bretagne : Service transport, Tel. 02 99 27 14 16 - transport@region-bretagne.fr

LIGNES INTERURBAINES ET BATEAUX

CD 22 : Direction des infrastructures et des déplacements, Espace Emeraude - Saint-Brieuc - Tél. standard : 0 810 810 222
Réseau Tibus, les partenaires, le plan du réseau « Tibus » sur www.tibus.fr
Centrale de Mobilité - N° Azur : 0 810 22 22 22, Info.tibus@veolia-transport.fr

CD 29 : Direction des déplacements, 8 rue de Kerhuel, 29000 QUIMPER - Tél. 02 98 76 21 91
Réseau Penn ar Bed, les modes de transport et les partenaires sur www.viaoo29.fr

CD 35 : Service des transports, 1 Avenue de la Préfecture, 35042 Rennes cedex - Tél : 02 99 02 32 42
Réseau Illenoo, Tél : 0810 35 10 35, www.illenoo-services.fr

CD 56 : Direction des transports, 2 rue de Saint-Tropez - 56009 Vannes cedex - Tél. 02 97 54 80 17
Réseau TIM, Service client, BP 400, 56009 VANNES Cedex / N° Azur : 0 810 10 10 56
Les différents modes de transport en commun et les partenaires sur www.morbihan.fr/UserFile/Flash/CarteTIM/carte_cg56.swf

BUS URBAINS ET PÉRIURBAINS

Tous les dispositifs de transport urbains bretons sur BreizhGo (infos et contacts) : www.breizhgo.com/bretagne/Menu-Haut/Reseaux

OPÉRATEURS NATIONAUX POUR LES FORMULES TRANSPORT + ENTRÉE

Ontours www.ontours.fr, Voyage en bus www.voyagenbus.com, PartyTrip www.partytrip.fr

Voir
les Boîtes à
outils transport du
Collectif pour les
départements 22, 29,
35, 56 et Rennes
Métropole

Opérateurs de covoiturage

LES SITES DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX Les Conseils départementaux de Bretagne aménagent des aires de covoiturage et proposent chacun un site internet de covoiturage pour mettre les personnes en relation.

Côtes d'Armor : www.ticoto.fr

Finistère : www.covoiturage-finistere.fr

Morbihan : www.covoiturage.morbihan.fr

LES SITES PRIVÉS

Des structures privées proposent également de mettre en relation les conducteurs et les passagers :

Roulez Malin, basé à Brest : www.covoiturage.roulezmalin.com

www.123envoiture.com

www.covoiturage-libre.fr

BlablaCar, l'opérateur n°1 en France : www.covoiturage.fr (payant)

Les modes de déplacement actifs

LES VOIES VERTES Les Voies Vertes en Bretagne : www.tourismebretagne.com/a-faire/bouger/voies-vertes

LES POLITIQUES VÉLO ET RANDONNÉE DES DÉPARTEMENTS

Côtes d'Armor : politique départementale Randonnée : www.cotesdarmor.fr/le_developpement/le_tourisme/la_randonnee.html

Finistère : Schéma départemental vélo : www.cg29.fr/Le-Conseil-general-et-vous/Deplacements/Le-Schema-velo

Ille-et-Vilaine : Plan vélo départemental : www.ille-et-vilaine.fr/encourager-la-pratique-du-velo,13391,fr.html

Morbihan : Plan vélo départemental : www.morbihan.fr/services/plan-velo.aspx

LA LOCATION DE VÉLOS EN AGGLOMÉRATION

Rennes : Le Vélo STAR, www.levelostar.fr

Vannes : Vélocea, www.velocea.fr

Lorient : Vélo An Oriant www.lorient-velo.fr

LES ASSOCIATIONS DE PROMOTION DU VÉLO

Rayons d'action, Association défense des usagers en vélo et pour la promotion du vélo basée à Rennes : www.rayonsdaction.org

Brest à pied et à vélo : www.brestapiedetavelo.infini.fr

Vél'Orient à Lorient : www.sites.google.com/site/velorient56/

Véломotive à Vannes : www.velomotive.fr

Plus d'information sur le site de la fédération française des usagers de la bicyclette : www.fubicy.org

LES ACTEURS DU TOURISME

Les offices du tourisme locaux et comités départementaux sont les interlocuteurs privilégiés pour créer des offres comprenant l'hébergement

Comité départemental du tourisme 22 : www.cotesdarmor.com - 02 96 62 72 01

Comité départemental du tourisme 29 : www.finisteretourisme.com - 02 98 76 25 64

Comité départemental du tourisme 35 : www.bretagne35.com - 02 99 78 47 47

Comité départemental du tourisme 56 : www.morbihan.com - 02 97 54 06 56

Comité Régional du Tourisme (CRT) : www.tourismebretagne.com

Liste des hébergements responsables : www.voyagez-responsable.tourismebretagne.com



D'autres ressources disponibles sur le site du Collectif (enquête, plan de déplacements festivalier...) : www.lecollectifdesfestivals.org > Ressources Transports